vélo assur'
e-assurances
Le n°1 du vélo électrique en Alsace

DECLARATION DE SINISTRE ASSURANCE ALSACE VELO PASSION

A renvoyer complété et signé à l'adresse suivante : gestion-strasbourg@puechblanc-associes.fr
Ou par courrier à l'adresse postale suivante : PUECHBLANC & ASSOCIES « Les Espaces de Balma » – 18, Avenue Charles de Gaulle 31130 BALMA

M. Mme. Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse mail :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays :
Téléphone :

Assurance du vélo : Assurance dommage et vol 1 an Assurance vol 2 ans
Type de vélo garanti :
Références du vélo garanti :
Marque : Modèle :
N° de série : N° de gravage :
Date d'achat du vélo garanti :
Prix d'achat TTC du vélo garanti :

CIRCONSTANCE DU SINISTRE (A INDIQUER PRECISEMENT)

Nature du sinistre : Dommage Matériel causé au vélo Vol par effraction du vélo
Date de survenance du sinistre : Heure :
Lieu du sinistre :

vélo assur'
e-assurances
Le n°1 du vélo électrique en Alsace

DOMMAGE MATERIEL CAUSE AU VELO

Décrire les circonstances de la survenance du dommage :

Implication d'un tiers responsable de l'accident : Oui Non
Si oui, le tiers est-il identifié ? Oui Non
Si oui, Coordonnées du tiers :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Nom et adresse de sa compagnie d'assurance Responsabilité Civile :

N° de police :
Nature des dommages et parties du vélo endommagés :
Pièces à remplacer ou à réparer :
Estimation des dommages en Euros :

VOL PAR EFFRACTION DU VELO

Décrire les circonstances du vol :

- Vol par effraction de l'antivol sur la voie publique

Le vélo était-il attaché à un point d'attache fixe ? Oui Non
Si oui, décrire le point d'attache fixe :

- Vol par effraction de l'antivol dans les parties communes d'un immeuble

Le vélo était-il attaché à un point d'attache fixe ? Oui Non
La déclaration de sinistre a-t-elle était faite auprès d'un autre assureur ? Oui Non
Si oui, nom et adresse de la compagnie d'assurance :
N° de police :

vélo assur'
e-assurances
Le n°1 du vélo électrique en Alsace

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE :

- La facture d'achat du vélo garanti

En cas de Dommages :

- Devis des réparations établit par AVP

En cas de Vol :

- La copie du dépôt de plainte effectué auprès des autorités de police précisant :
  - La nature du vol (effraction de l'antivol, d'un local ou d'un véhicule)
  - Circonstances et lieu du vol
- L'attestation de déclaration du vol du vélo sur le fichier de gravage
- La copie d'une pièce d'identité de l'Assuré (CNI, passeport, carte de séjour)
- La copie de la facture de l'antivol approuvé

Information de l'Assuré

Toute fraude, réticence, omission, inexactitude ou fausse déclaration intentionnelle de la part de l'Assuré, ayant pour but d'induire l'Assureur en erreur sur les circonstances ou les conséquences d'un Sinistre, entraînera la perte de tout droit à indemnité pour ce sinistre.

Mentions légales (cf.se référencer à la notice d'information*)
Notice d'information du contrat d'assurance collective de dommage n° 2500352 ; Souscrit par ALSACE VELO PASSION, SARL au Capital de 35 000 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saverne 537 848 640 et dont le siège social est situé au 2 rue de l'Europe, 67520 MARLENHEIM ci-après dénommé le Souscripteur ;
Par l'intermédiaire de la SAS PUECHBLANC & ASSOCIES STRASBOURG, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 20007299 (www.orias.fr) dont le siège social est situé 76, rue de la Plaine des Bouchers Immeuble TECHNOSUD 67100 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 885 306 613 ci-après dénommé le Courtier ;
Auprès de AIG Europe SA, compagnie d'assurance immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806), dont le siège social est sis 35D avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, http://www.aig.lu/. Succursale pour la France : Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie, RCS Nanterre 838 136 463, Téléphone : +33 1.49.02.42.22, Facsimile : +33 1.49.02.44.04, ci-après dénommé l'Assureur.

Je déclare sur l'honneur que mes déclarations sont exactes.
Je suis informé que toute fausse déclaration intentionnelle est passible des sanctions prévues par le code pénal (art 313.1 du code pénal)

Fait à le

Signature de l'Assuré